

Décision

Générale

colonial

Décision n° 109-421-1931 Divers.

n° 109-421-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 décembre 1931

Numéro JO
n° 421 du 31/12/1931

Date du numéro
31 décembre 1931

TEXTE INTÉGRAL

il est alloué un salaire mensuel de 100 francs de la monitrice de l'école des Tapis, Amine Ibrahim, à compter du 1er novembre 1931. Le mandatement sera effectué, sur certificat de service fait, établi par le chef d'atelier et visé par le Gouverneur.